



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
EURE

Monsieur MARTIN Vincent
Président Communauté de communes
Roumois Seine

666, rue Adolphe Coquelin
B.P.3

27310 BOURG-ACHARD

Evreux, 13 Octobre 2021

Le Président

Nos réf. : GL/DOL/CC

Dossier suivi par Delphine OMNÈS-LEBLANC
02.32.78.80.59
delphine.omnesleblanc@normandie.chambagri.fr

Pôle Territoires et Environnement

Objet : Modification du PLU de la commune déléguée de Saint Ouen du Tilleul

Siège social
5 rue de la petite cité
CS 80882 - 27008 EVREUX
Tél. 02 32 78 80 00
accueil27@normandie.chambagri.fr

Monsieur le Président,

Par courrier reçu en date du 8 Septembre 2021, vous sollicitez l'avis de la Chambre d'agriculture sur votre projet. Nous vous en remercions.

La procédure de modification du PLU de la commune déléguée de Saint Ouen du Tilleul a pour objet :

- la mise à jour des trames paysagères sur le plan de zonage ;
- la mise à jour de la liste des emplacements réservés ;
- la réalisation d'une OAP pour la préservation des qualités paysagères de la continuité écologique du centre bourg ;
- la modification de l'article 6 (implantation des structures par rapport aux voies) pour la zone UAa.

De façon générale, ces points de modification sont tous situés dans la trame urbaine de la commune déléguée de SAINT OUEN DU TILLEUL et n'ont aucun impact sur l'espace agricole ; ainsi nous n'avons aucune remarque à formuler sur ce projet et nous lui donnons un avis favorable.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.




Le Président

Gilles LIEVENS